avec les plus nobles des hommes, ceux qu'ennoblit l'amour de la justice, de la patrie, de la liberté et de l'égalité.

La difficulté de calculs toujours à refaire détournant son Excellence de donner suite et effet à la conception qu'elle avait enfantée, elle a été obligée de redescendre " à son vrai niveau d'insignificance audessus duquel une combinaison de circonstances fortuites l'avait élévée pour un tems," par l'inspiration soudaine d'une idée aussi lumineuse que celle ci-devant énoncée et livrée aux méditations du monde politique. Son Excellence se rabaisse à dire aux Canadiens, qu'ils n'auront pas plus de part, dans l'avenir que dans le passé aux emplois publics, " parce qu'elle entend bien les intentions libérales du Gouvernement de sa Majesté, et qu'elle continuera comme elle a commencé à signaler " celui qui sera le mieux qualifié pour l'emploi," comme Messrs. Chisholme, et Mondelôt ou celui qui méritera le plus les honneurs du déplacement comme Messrs. Roy, Jobin, ou Young.

Au grand jour des révélations, Lord Aylmer affranchi " des restrictions imposées au Chef de l'Exécutif par sa situation officielle, qui limitent les occasions où il peut faire connaître ses vues particulières sur les affaires de la Province," et résolu de tout dévoiler sans réserve, dans l'occasion infiniment rare, où il est épanoui de joie de s'entendre louanger, annonce et publie " qu'il y a un certain parti dans la Province capable d'appeler du nom de frères et de Canadiens les étrangers quels qu'ils soient établis ici, (fussent ils Hottentots ou Topinambous) et qui s'entête à appeler du nom d'étrangers exclusivement les sujets de sa Majesté, nés dans le Royaume Uni." Si cette dénonciation étoit fulminée par toute autre autorité que celle du premier Magistrat dans la Province, elle provoquerait un démenti formel; venant de cette part, l'on doit se restreindre à dire qu'il est le premier qui découvre et le seul qui connoisse un parti trop fou pour irriter un esprit sage, et trop faible pour inquiéter une âme forte. L'ensemble de la virulente sortie du Gouverneur est bien clairement dirigé contre la majorité des Représentans, contre celle du peuple et surtout contre celle de la population d'origine Française, mais l'anathême lancé contre ces hommes ignorés, qui parlent assez mal le Français, pour appeler Canadien, l'Allemand; et appeler étranger, l'Anglais, est un logogriphe que ceux qui ne le comprennent pas, n'entreprendront pas de déchiffrer. Son Excellence a voulu parler pour n'être pas comprise. L'on ne sait qui elle enveloppe dans son arrêt fatal de proscription. L'on sent qu'elle ne s'adresse pas à l'assemblée qui parle de ses *co-sujets* du Royaume Uni et de ses dépendances," en faveur desquels l'administration corrompue du pays monopolise le pouvoir et le lucre, contre la majorité d'une autre origine; achète, corrompt et excite une partie de la minorité de manière à donner à toutes les discussions d'interêt local ou général le caractère alarmant d'antipathies nationales." L'on sent qu'elle ne s'addresse pas à l'assemblée, qui parle de ses co-sujets d'origine Britannique, qui sont venus s'établir dans un Pays " dont les habitans professent la Religion de l'Église de Rome; y jouissent d'une forme stable de constitution et d'un systême de lois, en vertu des quelles leurs personnes et leurs propriétés ont été protégées et gouvernées pendant une longue suite d'années," et en vertu des quelles ils doivent être protégés et gouvernés pendant une